

AU FIL DE LA SEMAINE

VÉGÉTAL Avec plus de 21 000 visiteurs cette année, le Sival poursuit son ascension pour répondre aux attentes des acteurs du végétal spécialisé. Retour sur les clés de réussite de cette 30^e édition.

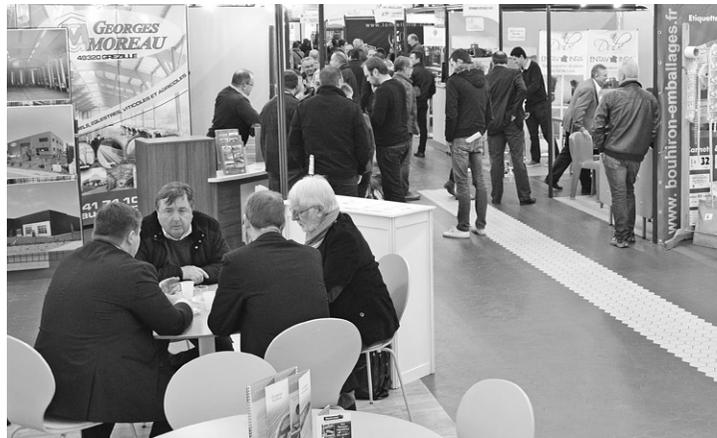


Sival 2016 : trente ans d'innovations au service du végétal spécialisé

La recherche et l'innovation ont une nouvelle fois raisonné cette semaine dans les allées du Parc des expositions d'Angers, à l'occasion de la 30^e édition du Sival. Avec une fréquentation toujours en hausse - au-dessus de la barre des 21 000 visiteurs -, le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers, a répondu aux ambitions des 600 exposants présents. Une belle récompense pour son président, Bruno Dupont, pour qui « *il est d'abord question d'ouvrir aux producteurs des fenêtres sur l'agriculture du futur, donner envie de continuer ou de se lancer dans ce beau métier* ». Conférences, ateliers et visites officielles ont ainsi rythmé cette édition 2016, qui s'est achevée jeudi 14 janvier sur une véritable note d'optimisme consacrant l'inspiration à travers les résultats de son nouveau concours Agreen'starp.

L'international toujours en ligne de mire

L'exposition du végétal spécialisé bénéficie d'une notoriété internationale. En témoigne



La 30^e édition du salon dédié à l'innovation en productions végétales a accueilli plus de 21 000 visiteurs en trois jours.

le nombre important d'entrepreneurs étrangers qui se sont croisés cette année dans les allées du salon ou lors du Vibe (Vegepolys international business event). Cet événement, placé sous le signe de la collaboration interentreprises, est organisé pour la 4^e année consécutive par le pôle de compétitivité angevin Vegepolys et pour la seconde fois sur le Sival. Pas moins de quinze nations y ont été représentées au travers de 86 participants aux entretiens professionnels (facilités cette année par l'intégration d'une plateforme interactive "BtoB",

permettant de renseigner en amont son profil et ses souhaits de rencontres avec les entreprises étrangères).

Du jus de cerveau

Autour de secteurs aussi divers que la banque, l'agriculture, le monde de l'entreprise et l'innovation, les dix projets développés lors du concours Agreen'starp ont ainsi bénéficié d'une liberté totale durant 48 heures pour construire collectivement leurs concepts d'entreprises. La foire aux pitches du mardi matin avait permis à quatorze porteurs de projets de présenter

Le Sival, au fil du temps

Associé au Salon des Vins de Loire, le Sival voit le jour en 1987 à l'initiative de la directrice du Parc des expositions d'Angers, Mireille Raveneau. Le salon est animé dès 1988 par les Entretiens techniques d'Angers, qui sont des demi-journées de conférence. En 1990, le Salon des Vins de Loire est séparé du Sival et placé début février, le Sival restant mi-janvier. En 1996, le lancement du concours Sival d'Or (aujourd'hui nommé Sival innovation) marque la volonté de se projeter vers l'avenir en soutenant l'innovation. Vegepolys et les partenaires du développement économique co-organisent depuis deux ans dans le cadre du salon le Vibe, véritable convention d'affaires internationale. En 2016, le Sival inscrit un nouveau temps fort : le concours Agreen'starp, récompensant les projets de startup visant à accompagner l'agriculture.

leurs concepts et ainsi capter les compétences nécessaires pour constituer les groupes de travail, sous l'œil bienveillant de quelques mentors du management et de l'entreprise. Relancer la Fouace (fameux petit pain traditionnel cuit), labelliser les produits économes en intrants, utiliser le lait pour fabriquer de la fibre textile, optimiser la prestation de services 2.0...

La restitution finale des projets a eu lieu jeudi en début d'après-midi. « *Faire émerger*

des projets intéressants en agriculture en mode totalement design », tel est bien le fondement du concours Agreen'starp selon son concepteur Hervé Pillaud, agriculteur en Vendée. Lancé à La Roche-sur-Yon lors du salon Tech'Élevage, le concours - qui connaît sa 5^e promotion en 2016 - s'est exporté pour la première fois au Sival et devrait connaître un avenir prometteur lors des prochaines éditions.

ROMAIN DEVAUX

SIVAL Présenter des solutions techniques, permettant d'optimiser la conduite et le pilotage des entreprises du secteur du végétal spécialisé : c'est le point commun de la plupart des exposants du Sival. Parmi eux, de nouvelles têtes arrivent, aux côtés des références.

Innovations made in Loire-Atlantique

Première participation au Sival, première présentation d'un produit au concours innovation et déjà un Sival d'argent ! Pas mal pour une entreprise qui ne connaissait rien au domaine du végétal il y a encore 24 mois !

Cette aventure, c'est celle de l'entreprise Advansee, un bureau d'études en électronique, basé à Nantes, dans les locaux de l'école des Mines. Contactée par le CTIFL de Carquefou pour la mise au point de capteurs de populations d'insectes, elle a relevé le défi et a été capable de proposer, en quelques mois, un ensemble comprenant une caméra -

Beecam - et un logiciel permettant de traiter les informations reçues.

Des informations à exploiter

Positionnées en plusieurs points de parcelles agricoles (ou d'espaces naturels), les Beecam enregistrent des images en continu et détectent les insectes. Elles peuvent donc fournir des informations de comptages d'auxiliaires ou de prédateurs ⁽¹⁾, mais aussi des données sur les interactions végétaux-insectes, sur la chronologie des activités...

Autant d'informations pouvant être des aides utiles à la déci-

sion de traiter ou non, mais également pouvant contribuer à des études sur la pollinisation, sur la santé d'une ruche ou encore sur l'évaluation de la biodiversité d'une parcelle. En fait, les possibilités offertes par ces petites caméras, robustes et capables de se fondre dans le décor, sont encore loin d'être totalement explorées. « *Nous sommes au Sival pour être à l'écoute des besoins des producteurs* », explique Thierry Corbière, directeur commercial d'Advansee.

Egalement primé au Sival, -un Sival de bronze pour une récolteuse de mâche portée -, le

groupe Simon-Claire Fontaine de La Chapelle-Basse-Mer est, quant à lui, un grand habitué du salon, puisqu'il y participe depuis une vingtaine d'années. « *C'est dans notre fief, c'est un moment de convivialité, pour rencontrer nos clients locaux et au cours duquel on peut présenter nos nouveautés* », explique Stéphane Goudy, directeur commercial.

La machine primée avait déjà été présentée en version automotrice. Elle l'est désormais dans une version portée, correspondant à une demande des clients ; elle vise à récolter la mâche en y apportant le plus de soin possible, tout

en évitant de ramasser du sable et des corps étrangers

Au service de la performance économique

Bien que positionnée aussi dans le domaine de l'innovation, Divatec, quant à elle, n'a pas participé au concours. « *Nous sommes plus des intégrateurs que des inventeurs* », note Jean-Michel Mahé, l'un des deux dirigeants de l'entreprise de La Chapelle-Basse-Mer.

Pour lui et son collègue, John Guitteny, la participation au Sival est avant tout

-> Suite en page 7

l'occasion de rencontrer « *tous les gens qui nous font confiance* ». En l'occurrence, des maraîchers du pays nantais et de tout l'ouest de la France, chez qui Divatec ins-

talle des solutions techniques complètes. Ce sont par exemple des caméras infrarouges qui enregistrent la température des feuilles, des appareils photo ultra précis qui

suivent en direct le développement de maladies, ou encore des balances intelligentes qui pèsent les racines, les parties végétatives d'une plante et l'eau qui lui est apportée. L'objectif final étant bien sûr de recueillir des informations permettant de mieux piloter le chauffage, l'irrigation ou les traitements, et ainsi d'atteindre de meilleures performances techniques et économiques.

D'autres exposants de Loire-Atlantique étaient également présents au Sival, dont: Agri-Mat, AMDS, René Briand, Boutin services, CDEAI, Fourage CTI, SADG services, Symbiose protection biologique...

⁽¹⁾ Certes, le logiciel ne peut pas identifier morphologiquement un insecte, mais selon son comportement (sur terre, en vol, sur les plantes) et ses activités, il peut « en déduire » s'il s'agit d'auxiliaires ou de ravageurs.

CATHERINE PERROT



La Beecam, de l'entreprise Advanee, a été mise au point en partenariat avec le CTIFL. Capable de se fondre dans le paysage (ou se cacher dans un nichoir, dans un poteau), elle pourra fournir énormément d'informations utiles aux agriculteurs.

En bref
Crise agricole

■ Bilan des aides MSA en Loire-Atlantique pour l'année 2015

Aides à la prise en charge de cotisations sociales : 765 aides individuelles attribuées à des exploitants bovins, 64 aides individuelles en porc pour un montant total de 1 139 730 €. Option dérogatoire pour l'assiette annuelle : 422 bénéficiaires.

Investissement matériels

■ Sur amortissement pour les adhérents de Cuma

Applicable depuis le 15 octobre, la mesure de sur amortissement dans le cadre d'un investissement fait par la Cuma a permis à de nombreux adhérents de Cuma de bénéficier du même avantage fiscal que des exploitants investissant de manière individuelle. Pour Luc Vermeulen, secrétaire général de la FNCuma : « *L'incidence, à terme, de cette mesure représentera 10 millions d'euros annuels, soit une économie d'impôts qui pourrait être de l'ordre de 1,5 million d'euros par an pendant quatre ans pour nos adhérents.* » La mise en place de la mesure de sur amortissement va encourager les investissements en commun, limiter les investissements individuels des agriculteurs qui pèsent sur leur compétitivité et permettre ainsi d'optimiser la maîtrise collective des charges. Pour mémoire, la mécanisation est le premier poste de charges des agriculteurs, et représente en moyenne 30 % de l'ensemble des charges d'une exploitation.

DES ROBOTS AUX CHEVAUX !

Beaucoup de monde sur le stand de l'entreprise Naïo technologies, dont le robot autonome de désherbage Oz avait déjà été une vedette du Sival 2015. L'entreprise, 100 % française, est actuellement en plein développement, en France comme à l'international. Plusieurs dizaines de petits « Oz » sont déjà en fonctionnement dans des exploitations agricoles (et bientôt en Loire-Atlantique). Tout aussi « moderne », dans la mesure où elle répond à de nouvelles demandes sociétales : l'énergie cheval, c'est-à-dire l'utilisation d'équidés (chevaux, ânes, mulets) pour le travail de la terre en viticulture et maraîchage. Un vaste stand collectif, regroupant des syndicats de race, un fabricant de matériel à atteler, des formateurs, des prestataires de service, des viticulteurs utilisateurs et des animaux (deux chevaux de trait et un baudet du Poitou) était présenté au Sival.



AIDES Il est possible de faire sa demande d'aide aux bovins allaitants ou laitiers depuis le 1^{er} janvier 2016. Pour rappel, c'est l'effectif de vaches présentes le jour de la demande qu'il est important de connaître avant de télédéclarer.

ABA et ABL : le site TéléPAC ouvert depuis le 1^{er} janvier



À partir de cette campagne 2016, le site TéléPAC permet aux éleveurs de viande bovine et/ou de lait de faire leur déclaration ABA et ABL dès le 1^{er} janvier et jusqu'au 17 mai 2016.

L'effectif au jour de la demande compte

Qu'il s'agisse des laitiers ou des allaitants, c'est l'effectif de vaches (femelles ayant déjà vêlé) présentes dans l'exploitation au jour de la déclaration qui sera retenu pour le calcul de l'aide pour cette campagne 2016. Il est donc très important de connaître l'évolution de ses effectifs de vaches, entre le 1^{er} janvier et le 17 mai pour déclarer au bon moment. Pour les troupeaux mixtes, une seule déclaration est possible: il faudra donc arbitrer au mieux entre les effectifs de vaches laitières et les effectifs de vaches allaitantes...

etc.), il sera possible de vendre des vaches, qui seront alors remplacées par des génisses, dans la limite de 30 %. Ces remplacements ne seront pas à déclarer à l'administration: ils seront comptabilisés directement par la DDTM via les notifications EDE.

Nouveau producteur: qui est concerné?

Les nouveaux producteurs sont les exploitations qui ont débuté une activité d'élevage de bovins viande et/ou de bovins lait depuis moins de trois ans, soit à partir du 1^{er} janvier 2013. Il peut s'agir de producteurs installés à titre individuel ou de producteurs en forme sociétaire. Pour les producteurs en forme sociétaire, seules les exploitations dont l'ensemble des associés ont débuté une activité d'élevage depuis moins de trois ans en bovins viande

ou bovin lait sont considérées comme des « *nouveaux producteurs* ». Cela signifie que les exploitations ayant déjà une activité d'élevage (numéro de cheptel) depuis plus de trois ans et accueillant un nouvel associé (installation notamment) ne sont pas considérées comme des nouveaux producteurs au titre de l'ABA ou de l'ABL.

Le montant de l'aide

Alors que la campagne 2016 débute, les éleveurs sont toujours en attente de connaître le montant de l'aide pour les ABA ou ABL au titre de la campagne 2015. Les montants unitaires des aides couplées à la vache allaitante ou vache laitière sont calculés en fin de campagne afin de respecter les plafonds budgétaires. En vaches allaitantes, trois seuils de calcul s'appliquent (avec transparence Gaec). De

la première à la 50^e vache; de la 51^e à la 99^e vache; de la 100^e à la 139^e vache. En vaches laitières, l'aide est plafonnée à 40 vaches par exploitation avec application de la transparence Gaec.

À noter que depuis la réforme de la PAC, la transparence Gaec s'applique au niveau de chaque associé selon la répartition du cheptel basé sur les parts sociales détenues.

LINDA MONNIER

Renseignements : FNSEA44 au 02 40 16 37 67.

PDO: c'est quoi?

À partir du lendemain de la demande de l'aide ABA ou ABL, débute la période de détention obligatoire (PDO) de six mois pour tous les demandeurs. Pendant cette PDO, et afin de répondre aux évolutions normales des cheptels (ventes de réformes,